

Contributions

L'élaboration du processus de construction du plan de DPC a été pilotée par l'ANFH Franche-Comté avec un groupe de travail régional composé des établissements suivants :

- CSHLD Avanne
- CHU Besançon
- CH Belfort et Montbéliard
- CHI Vesoul

D'autres régions ont contribué à cette réalisation :

- ANFH Alpes
- ANFH Haute Normandie
- ANFH Océan Indien
- ANFH Poitou-Charentes
- ANFH Rhône

Processus de construction du plan DPC



N°	Quelles actions ?	Quels acteurs ?	Avec l'appui de ?	Quand ?	Outils de travail	A quoi cela sert ?	Articulation avec la FPTLV	ZOOM
Préalable	Reprendre les orientations stratégiques en matière d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins	- Directoire	- Directeur qualité ou équivalent Coordonnateur de la gestion des risques - EOH*		- Orientations nationales et régionales - État des lieux du volet "Qualité et Sécurité des soins" - Réserves et recommandations HAS - Recommandations issues de l'évaluation externe (etb/ANESM) - Recommandations faisant suite aux inspections ARS (Maltraitance et circuit du médicament) - Plan d'Amélioration Continue et Projet d'Etb - Bilan des plans DPC de l'année N-1	- Donner le cadre de déploiement des programmes DPC	Orientations FPTLV	
1	Élaborer la politique DPC pluriannuelle	- Président CME - Président CSIRMT	- Directions fonctionnelles	Réajustement annuel	- Orientations stratégiques en matière d'amélioration continue de la qualité et de la sécurité des soins - Bilan des formations FPTLV et des actions DPC de l'année N-1 - Référentiel de certification HAS - Données de sociétés savantes	- "Donner le cap": définir les objectifs généraux en matière de DPC - Identifier les moyens nécessaires	Actualisation de la politique de formation de l'Etb avec intégration du volet DPC	- Définir les enjeux DPC/ Projet stratégique de l'Etb (synergie RH-GPMC /Qualité/Médical et paramédical) - Fixer les objectifs et les choix d'action à mener (lien avec les référentiels HAS) - Préciser les moyens et ressources
2	Valider la politique du DPC et fixer les règles	- Directeur d'Etb	- Président CME - Directions RH, Soins et Qualité - Partenaires sociaux	1er trimestre N-1	- Politique définie par CME et CSIRMT - Budget prévisionnel - Charte DPC	- Choisir les domaines des programmes de DPC - Allouer les moyens et ressources nécessaires	Validation globale de la politique de formation dont volet DPC	- Charte de DPC
3	Élaborer les programmes DPC internes (volet cognitif, évaluatif et suivi)	- Concepteurs DPC : experts du domaine ciblé (médicaux, paramédicaux) et équipe de pilotage de pôle	- Doyen (CHU) - Coordonateur Gestion des risques - Directeur qualité ou équivalent - Équipe Opérationnelle d'Hygiène - Chargé de formation (selon organisation Etb) - D*AM (médical) - D*RH (paramédical)	1er semestre N-1	- Outil auto-diagnostic - Politique DPC - Charte DPC - Fonds documentaire HAS - Méthodologie DPC - Cartographie des compétences - Référentiel de situations de travail	- Avoir une liste des programmes de DPC internes - Avoir le cahier des charges fonctionnel de chaque programme	Détermination des connaissances préalables à détenir pour toute participation à un programme DPC [analyse des besoins cat 2 (a b c)]	- Exploiter les EPP et programmes de formation existants, si susceptibles de devenir DPC - Explorer l'offre de programmes présente sur le marché et auprès de l'OGDPC - Identifier les programmes spécifiques à concevoir - Définir les situations de travail servant de cadre aux APP
4	Cordonner l'élaboration des programmes DPC internes	- Pt CME - Pt CSIRMT - Responsable DPC	- Concepteurs DPC : experts du domaine ciblé (médicaux, paramédicaux) et équipe de pilotage de pôle	1er semestre N-1	- Bilans d'avancement périodiques de l'élaboration des programmes DPC	- Valider la liste des programmes de DPC internes	Volet cognitif du programme DPC	
5	Structurer le dispositif des programmes DPC internes et externes	- D*AM (médical) - D*RH (paramédical) - Chefs de pôle - Direction des Soins	- Chefs de pôles - Cadres - Chargé de formation (médical et paramédical)	Fin 1er semestre N-1	- Budget de pôle - Programmes DPC internes et externes - Cahiers des charges fonctionnels	- Produire une offre de programmes de DPC internes et/ou externes disponibles au sein de l'Etb - Déposer les programmes de DPC internes sur la plateforme de l'OGDPC	Evaluation du budget de "formation préalable au DPC" à imputer sur la FPTLV	
6	Promouvoir le dispositif des programmes de DPC internes et externes et communiquer sur les modalités d'accès	- D*AM (médical) - D*RH (paramédical) - Direction des Soins	- Chefs de pôles - Cadres - Chargé de formation (médical et paramédical)	Fin 1er semestre N-1	- Programmes DPC internes - Programmes DPC externes - Supports d'informations et de communication de l'Etb	- Afficher l'offre DPC	Transparence globale sur l'offre de formation donnée par la Direction RH et communications ciblées pour toutes les formations DPC et FPTLV	
7	Hiérarchiser les besoins et réaliser les pré-inscriptions DPC	- Chefs de pôles - Cadres	- Chargé de formation (médical et paramédical)	Début 2ème semestre N-1	- Support d'inscription DPC - Logiciel GESFORM DPC	- Avoir un pré-plan DPC chiffré	Pré-plan FPTLV	- Arbitrer la priorisation des demandes DPC à l'aide des règles posées dans la charte DPC
8	Valider le plan DPC	- CME - CTE	- Chargé de formation (médical et paramédical) - selon organisation Etb	Courant 2ème semestre N-1	- Plan prévisionnel DPC chiffré	- Avoir un plan DPC validé et arbitré	Validation du plan FPTLV incluant le DPC par le CTE	
9	Vérifier l'imputabilité des programmes	- ANFH	- Chargé de formation (médicale et paramédicale) de l'Etb	Exercice N	- Plan DPC validé - Liste des organismes enregistrés DPC (ODPC) et programmes déposés	- "Bon pour accord" pour la mise en œuvre du plan DPC	Bon pour accord FPTLV	
10	Organiser la mise en œuvre du plan DPC	- Chargé de formation (médical et paramédical) - Cadres de pôles - Cadres		1er trimestre exercice N	- Planning - Plan DPC - GESFORM DPC ou fiche de demande de prise en charge - Justificatifs d'inscription des professionnels aux programmes DPC	- Planifier et gérer le plan DPC - Avoir l'attestation d'inscription DPC des médicaux afin de lever 50% de financement du forfait laboratoire	Planifier et gérer le plan de formation (volet DPC + volet FPTLV)	
11	Organiser le déploiement des actions DPC	- Concepteurs - Animateurs/formateurs - Responsable DPC	- Equipe de pilotage de pôle - Ingénieur qualité	1er trimestre exercice N	- Planning - CDC ou situations de travail - Plan DPC	- Garantir les conditions de réalisation des actions DPC - Permettre les ajustements nécessaires au sein des dites actions		- Évaluer la faisabilité des actions en termes de participation et moyens de réalisation - Identifier les mutualisations d'actions potentielles avec d'autres Etb - Définir une souplesse modulaire entre actions de contenus proches, alternance des méthodes pédagogiques
12	Traiter les demandes de remboursement des frais de formation DPC	- ANFH	- Chargé de formation (médical et paramédical) de l'Etb	Exercice N	- Attestation de présence du programme DPC - Logiciel PLAN - Module DPC médical	- Payer les agents - Payer les organismes DPC (ODPC) - Lever le solde du forfait laboratoire		
13	Suivre les effets des actions DPC sur les pratiques professionnelles	- Responsables hiérarchiques - Animateurs-formateurs internes DPC - Concepteurs DPC	- DRH - DAM - chefs de pôles - Direction des Soins - Direction qualité ou équivalent	De l'exercice N à N+2 (selon pluriannualité du plan)	- Cartographie des compétences - Référentiel des situations de travail - Méthodologie de conception DPC	- Remplir son obligation DPC - Inscrire sa pratique professionnelle dans une démarche d'amélioration continue - Actualiser la méthodologie de conception du DPC	Prise en compte des besoins de formation post DPC résultant des préconisations pour améliorer les pratiques, à réaliser dans le cadre de la FPTLV [recueil des besoins n+1 (cat 2 abc)]	
14	Valider le bilan du plan DPC	- CME - CSIRMT - CTE		Chaque année	- Dispositif des programmes DPC internes et externes - Etat de réalisation des programmes DPC internes et externes	- Attester de l'adéquation entre le "prévu et le réalisé"	A verser au programme d'exécution annuel des actions de formation	
15	Rapporter auprès de l'OGDPC le bilan annuel de l'effort DPC en fonction du taux de cotisation	- ANFH et/ou Etb		1er trimestre N+1	- États informatiques des programmes DPC réalisés dont liste des professionnels qui ont suivi un programme DPC annuel ou pluriannuel	- Respecter l'obligation réglementaire		

* EOH = Équipe Opérationnelle d'Hygiène (Circulaire N°DGOS/PF2/2011/416 du 18 novembre 2011...constituée sur une base pluri professionnelle, et associée à minima médecin ou pharmacien et infirmier, à temps partiel ou à temps complet en fonction de l'activité de l'établissement ou de la structure de coopération. Cette équipe peut être complétée par d'autres personnels : secrétaire, technicien en hygiène, technicien d'études cliniques, ingénieur, etc.)